3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD **2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : **ABCD OPTIQUE SARL** — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	12 927 900	FB	FC	12 927 900
	Production vendue biens*	FD		FE	FF	
	Production vendue services*	FG	5 328	FH	FI	5 328
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 933 228	FK	FL	12 933 228
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	44 945
	Autres produits (1) (11)				FQ	9 422
	Total des produits d'exploitation (2) **(I)**				FR	12 987 595
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	4 907 083
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(148 269)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	22 733
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	3 397 094
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	154 394
	Salaires et traitements*				FY	2 804 856
	Charges sociales (10)				FZ	977 575
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	291 507
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	36 662
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	82 350
	Total des charges d'exploitation (4) **(II)**				GF	12 525 986
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	461 609
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	3 018
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	3 018
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	157 465
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	157 465
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(154 446)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	307 163

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

N° 2052-SD Editions Informatiques Comptables 2022

A.C.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD **2022**
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **ABCD OPTIQUE SARL** — Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	110 818
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	110 818
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	106
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	65 824
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	55 807
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	121 738
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(10 920)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	(55)
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	13 101 431
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	12 805 132
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	296 299

RENVOIS

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	
(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G	
(3) Dont - Crédit-bail mobilier*		HP	
(3) Dont - Crédit-bail immobilier		HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6 *bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du CGI)		HX	
(6 *ter*) Dont - amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
(6 *ter*) Dont - amortissements exceptionnel de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD	
(9) Dont transfert de charges		A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)		A2	45 027
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	152

(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 : 8 128 — Obligatoires A9 : 36 898

dont cotisations facultatives Madelin A7

dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
'VOIR ETAT ANNEXE'		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

A.C.

ABCD Optique S.A.R.L.

Siège social : 181 Boulevard de la République
13300 Salon-de-Provence
423 317 379

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

FIDENS CONSEIL
SIEGE SOCIAL : 70, RUE DE LA TRAMONTANE
13090 AIX EN PROVENCE
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE D'AIX - BASTIA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés de la société ABCD Optique S.A.R.L.,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABCD Optique S.A.R.L., relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les fonds commerciaux ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans le paragraphe « Fonds commercial » de l'annexes des comptes annuels. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note de l'annexe donne une information appropriée.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes

annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix en Provence, le 24 mars 2023

Le Commissaire aux comptes

FIDENS CONSEIL

BORIS CZORNY



BILAN
Actif

	Valeur Brute	Amort. & Provisions	Val. Nette 30/09/22	Val. Nette 30/09/21	Ecarts	
					Montants	%
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE						
IMMOBILISATIONS						
Autres Immobilisations Incorporelles	7 447 347,43	151 788,00	7 295 559,43	7 303 559,43	(8 000,00)	(0,1)
Constructions	27 586,79	20 273,47	7 313,32	8 880,91	(1 567,59)	(17,7)
Installations techniques	276 657,45	196 555,10	80 102,35	100 005,51	(19 903,16)	(19,9)
Autres Immobilisations corporelles	4 178 059,87	3 630 298,80	547 761,07	796 266,23	(248 505,16)	(31,2)
Immobilisations corporelles en cours	38 327,62		38 327,62	3 200,00	35 127,62	N /S
Immobilisations Financières	305 040,71		305 040,71	345 728,94	(40 688,23)	(11,8)
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	***12 273 019,87***	***3 998 915,37***	***8 274 104,50***	***8 557 641,02***	***(283 536,52)***	***(3,3)***
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et Travaux en Cours	1 953 545,12		1 953 545,12	1 805 275,91	148 269,21	8,2
Fournisseurs	230 915,10		230 915,10	107 115,12	123 799,98	115,6
Clients	306 835,44	36 662,00	270 173,44	420 475,83	(150 302,39)	(35,8)
Autres Créances	95 057,23		95 057,23	250 470,00	(155 412,77)	(62,1)
Valeurs Mobilières de Placement	10 300,46		10 300,46	10 300,46		
Disponibilités	1 637 828,70		1 637 828,70	1 801 352,38	(163 523,68)	(9,1)
Charges Constatées d'Avance	29 935,90		29 935,90	23 148,13	6 787,77	29,3
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	***4 264 417,95***	***36 662,00***	***4 227 755,95***	***4 418 137,83***	***(190 381,88)***	***(4,3)***
TOTAL DE L'ACTIF	***16 537 437,82***	***4 035 577,37***	***12 501 860,45***	***12 975 778,85***	***(473 918,40)***	***(3,7)***

Conception Buzy Informatique

BILAN
Passif

	30/09/2022	30/09/2021	Ecarts	
			Montants	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital Social	1 100 000,00	1 100 000,00		
Réserves	97 313,78	1 500,01	95 813,77	N /S
Report à Nouveau	3 381 867,90	1 561 406,25	1 820 461,65	116,6
Resultat de l'Exercice	296 298,65	1 916 275,42	(1 619 976,77)	(84,5)
Subventions et Provisions Reglementées	2 994,33	5 544,33	(2 550,00)	(46,0)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	***4 878 474,66***	***4 584 726,01***	***293 748,65***	***6,4***
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
DETTES				
Dettes sur Immobilisations & Cptes Ratt.	246 872,77	244 522,00	2 350,77	1,0
Emprunts et Dettes Financières	4 716 567,51	5 938 139,12	(1 221 571,61)	(20,6)
Dettes Fournisseurs & Comptes Rattachés	1 931 007,67	1 531 707,72	399 299,95	26,1
Dettes Sociales	599 068,12	565 029,52	34 038,60	6,0
Dettes Fiscales	124 778,80	107 017,34	17 761,46	16,6
Autres Dettes	5 090,92	4 637,14	453,78	9,8
TOTAL DES DETTES	***7 623 385,79***	***8 391 052,84***	***(767 667,05)***	***(9,2)***
TOTAL DU PASSIF	***12 501 860,45***	***12 975 778,85***	***(473 918,40)***	***(3,7)***

Conception Buzy Informatique

COMPTE DE RESULTAT

	30/09/2022		30/09/2021		Ecarts		30/09/2020	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%	Montants	%
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	**12 933 227,99**	**100,0**	**13 001 603,01**	**100,0**	**(68 375,02)**	**(0,5)**	**6 313 901,45**	**100,0**
Production Vendue	12 933 227,99	100,0	13 001 603,01	100,0	(68 375,02)	(0,5)	6 313 901,45	100,0
COUT D'ACHAT DES PRODUITS VENDUS	**4 781 546,69**	**37,0**	**4 499 296,44**	**34,6**	**282 250,25**	**6,3**	**2 167 994,53**	**34,3**
Achats Matières et Approvisionnements	6 022 272,37	46,6	5 419 181,61	41,7	603 090,76	11,1	2 732 029,86	43,3
Ports sur Achats	22 733,11	0,2	21 194,21	0,2	1 538,90	7,3	12 063,06	0,2
Variation Stock Matières	(148 269,21)	(1,2)	119 026,64	0,9	(267 295,85)	(224,6)	66 570,39	1,1
RRR Obtenus	(1 115 189,58)	(8,6)	(1 060 106,02)	(8,2)	(55 083,56)	(5,2)	(642 668,78)	(10,2)
MARGE BRUTE	***8 151 681,30***	***63,0***	***8 502 306,57***	***65,4***	***(350 625,27)***	***(4,1)***	***4 145 906,92***	***65,7***
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	**3 397 094,22**	**26,3**	**3 081 631,78**	**23,7**	**315 462,44**	**10,2**	**1 841 448,55**	**29,2**
Autres Achats	206 958,48	1,6	168 570,89	1,3	38 387,59	22,8	98 192,48	1,6
Charges Externes	3 190 135,74	24,7	2 913 060,89	22,4	277 074,85	9,5	1 743 256,07	27,6
VALEUR AJOUTEE	***4 754 587,08***	***36,8***	***5 420 674,79***	***41,7***	***(666 087,71)***	***(12,3)***	***2 304 458,37***	***36,5***
ETAT ET CHARGES DE PERSONNEL	**3 936 825,54**	**30,4**	**3 522 269,06**	**27,1**	**414 556,48**	**11,8**	**2 199 519,39**	**34,8**
Impots et taxes	154 393,90	1,2	147 539,60	1,1	6 854,30	4,7	89 308,48	1,4
Salaires et Traitements	2 852 620,34	22,1	2 979 187,01	22,9	(126 566,67)	(4,3)	1 742 125,03	27,6
Charges sociales	932 548,85	7,2	945 497,29	7,3	(12 948,44)	(1,4)	506 930,25	8,0
Cotisations Sociales de l'Exploitant	45 026,61	0,4	65 962,24	0,5	(20 935,63)	(31,7)	29 538,25	0,5
Subvention d'Exploitation			(474 627,00)	(3,7)	474 627,00	100,0	(1 250,00)	(0,0)
Transfert de Charges	(47 764,16)	(0,4)	(141 290,08)	(1,1)	93 525,92	66,2	(167 132,62)	(2,7)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	***817 761,54***	***6,3***	***1 898 405,73***	***14,6***	***(1 080 644,19)***	***(56,9)***	***104 938,98***	***1,7***
AUTRES PRODUITS	**54 367,08**	**0,4**	**80 935,22**	**0,6**	**(26 568,14)**	**(32,8)**	**35 986,67**	**0,6**
Reprises Amortissements et Provisions	44 945,00	0,4	54 294,00	0,4	(9 349,00)	(17,2)	25 842,00	0,4
Transferts de Charges			1 380,00	0,0	(1 380,00)	(100,0)	4 780,00	0,1
Autres Produits	9 422,08	0,1	25 261,22	0,2	(15 839,14)	(62,7)	5 364,67	0,1
AUTRES CHARGES	**410 519,16**	**3,2**	**533 073,57**	**4,1**	**(122 554,41)**	**(23,0)**	**427 056,01**	**6,8**
Dotations Amortissements et Provisions	328 169,00	2,5	490 142,68	3,8	(161 973,68)	(33,1)	389 346,40	6,2
Autres Charges	82 350,16	0,6	42 930,89	0,3	39 419,27	91,8	37 709,61	0,6
RESULTAT D'EXPLOITATION	***461 609,46***	***3,6***	***1 446 267,38***	***11,1***	***(984 657,92)***	***(68,1)***	***(286 130,36)***	***(4,5)***
RESULTAT FINANCIER	***(154 446,27)***	***(1,2)***	***(109 329,66)***	***(0,8)***	***(45 116,61)***	***(41,3)***	***(98 457,44)***	***(1,6)***
Produits Financiers	3 018,23	0,0	6 069,69	0,1	(3 051,46)	(50,3)	2 153,83	0,0
Charges Financières	157 464,50	1,2	115 399,35	0,9	42 065,15	36,5	100 611,27	1,6
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	***307 163,19***	***2,4***	***1 336 937,72***	***10,3***	***(1 029 774,53)***	***(77,0)***	***(384 587,80)***	***(6,1)***
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***(10 920,03)***	***(0,1)***	***661 515,84***	***5,1***	***(672 435,87)***	***(101,7)***	***(103 201,60)***	***(1,6)***
Produits Exceptionnels	110 817,71	0,9	663 801,43	5,1	(552 983,72)	(83,3)	574 320,69	9,1
Charges Exceptionnelles	121 737,74	0,9	2 285,59	0,0	119 452,15	N /S	677 522,29	10,7
RESULTAT AVANT IMPOT	**296 243,16**	**2,3**	**1 998 453,56**	**15,4**	**(1 702 210,40)**	**(85,2)**	**(487 789,40)**	**(7,7)**
participation des salariés	(55,49)		79 578,14	0,6	(79 633,63)	(100,1)	23 517,00	0,4

Conception Buzy Informatique

COMPTE DE RESULTAT

	30/09/2022		30/09/2021		Ecarts		30/09/2020	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Impot Société			2 600,00	0,0	(2 600,00)	(100,0)		
RESULTAT NET COMPTABLE	***296 298,65***	***2,3***	***1 916 275,42***	***14,7***	***(1 619 976,77)***	***(84,5)***	***(511 306,40)***	***(8,1)***

Conception Buzy Informatique

SARL ABCD OPTIQUE

181, Boulevard de la République

13300 SALON DE PROVENCE

A N N E X E

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels et concerne le bilan clos le 30 Septembre 2022 afférent à l'exercice du 1er Octobre 2021 au 30 Septembre 2022 couvrant une période de 12 mois.

Le total de ce bilan est de 12 501 860.45 € et le résultat dégagé est un bénéfice de 296 298.65 €.

SARL ABCD OPTIQUE

181, Boulevard de la République

13300 SALON DE PROVENCE **BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2022**

R.C.S. SALON DE PROVENCE 423 317 379

S O M M A I R E

OBJET DE L'INFORMATION	INFORMATIONS		
	Produites	*Non produites*	
	Note n°	*N/S*	*N/A*
A) <u>D'ORDRE GÉNÉRAL</u>			
1. Règles et méthodes comptables	A 1		
2. Dérogations aux principes comptables			X
3. Informations lorsque l'application d'une prescription ne suffit pas pour donner une image fidèle			X
4. Circonstances qui empêchent de comparer certains postes			X
5. Changements de méthodes d'évaluation ou de présentation			X
6. Consolidation			X
7. Autres informations d'importance significative	A 7		
8. Intégration fiscale			X
9. Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice	A 9		
B) <u>CONCERNANT DES RUBRIQUES DU BILAN ACTIF</u>			
1. Frais d'établissement			X
2. Frais de recherche appliquée et de développement			X
3. Fonds commercial	B 3		
4. Intérêts immobilisés			X
5. Intérêts sur éléments de l'actif circulant			X
7. Mouvement de l'actif immobilisé - Tableau 2054	B 7		
8. État des amortissements - Tableau 2055	B 8		
9 État des provisions - Tableau 2056	B 9		
10. État des créances et des dettes – Tableau 2057	B 10		
11. Liste des filiales et participations			X

12. Avance aux dirigeants sociaux			X
	Produites	***Non produites***	
	Note n°	***N/S***	***N/A***
C) <u>CONCERNANT DES RUBRIQUES DU BILAN PASSIF</u>			
1. Partie de la réserve de réévaluation incorporée au capital			X
2. Dettes garanties par des sûretés réelles	C 2		
3. Composition du capital social	C 3		
4. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires			X
5. Accroissement et allègements de la dette future d'impôt			X
6. Obligations convertibles			X
7. Variation des capitaux propres	C 7		
D) <u>CONCERNANT DES RUBRIQUES DU BILAN ACTIF ET DU PASSIF</u>			
1. Produits à recevoir	D 1		
2. Charges à payer	D 2		
3. Charges et Produits constatés d'avance			X
4. Charges à répartir sur plusieurs exercices			X
5. Écarts de conversion			X
6. État des échéances des créances et des dettes	Voir B 10		
7. Éléments relevant de plusieurs postes du bilan			X
E) <u>CONCERNANT DES RUBRIQUES DE CHARGES</u>			
1. Crédit Bail (note simplifiée)			X
2. Crédit Bail (note complète)			X
3. Rémunération des dirigeants	E 3		
4. Effectif moyen	E 4		
5. Montant honoraires commissaire aux comptes	E 5		
6. Détail des produits et charges exceptionnelles	E 6		
F) <u>CONCERNANT DES RUBRIQUES DE PRODUITES</u>			
1. Reprise exceptionnelle d'amortissements			X

	Produites	Non Produites	
	Note n°	N/S	N/A
G) <u>CONCERNANT DES RUBRIQUES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT</u>			
1.Réévaluation			X
H) <u>CONCERNANT UNIQUEMENT DES ENGAGEMENTS</u>			
1. Engagements financiers	H 1		
2. Engagements en matière de pension et retraites	H 2		
3. Parts bénéficiaires émises d'avance			X
4. Droit individuel à la formation			X

NS : Non significatif

NA : Non applicable

A - INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

NOTE A 1 : REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Code de Commerce, du Plan Comptable Général et des différents règlements du Comité de la Règlementation Comptable et des textes pris pour leur application.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

La société mère ABCD SERVICES consolide les comptes de la société ABCD OPTIQUE.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Cf. note B3

b) Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue (sauf rachat matériel ou fin de crédit bail) :

- logiciel : 1 an – 3 ans
- installations techniques : 5 ans – 7 ans – 8 ans -10 ans – 15 ans – 20 ans
- matériel et outillage : 3 ans - 4 ans – 5 ans
- matériel de bureau et mobilier : 3 ans – 5 ans – 8 ans – 10 ans

c) <u>Les stocks sont évalués</u> suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré après remise fournisseurs et après remises GUILDE (hors remise aléatoire).

Une provision pour dépréciation des stocks est égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

<u>d) Créances</u>

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Un ajustement est effectué en fin d'exercice afin que les montants figurant à l'actif correspondent exactement avec les états des magasins, états retraités si besoin est, pour pouvoir être comparés aux soldes comptables.

Les créances irrécouvrables sont traitées indépendamment.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTE A 7 : AUTRES INFORMATIONS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE

a) Suite à la réorganisation capitalistique de la société mère ABCD SERVICES intervenue en avril 2022, il a été décidé de remonter l'ensemble de la dette de ABCD OPTIQUE sur sa société mère.

 En ce sens les emprunts précédemment contractés et les garanties assorties ont été totalement soldés sur l'exercice.

b) Sur l'exercice 2022, le groupe a décidé de fermer le magasin situé sur Montélimar.

 Cette fermeture a eu lieu courant mars 2022. A titre d'information le chiffre d'affaires dégagé par le magasin en 2022 s'établit à 73 K€ contre 218 K€ au 30 septembre 2021.

 Le bail avait été signé le 27 septembre 2016 pour une durée de 9 années du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2025.

 Un acte de « congé par le preneur » a été signé afin que ABCD OPTIQUE puisse mettre fin au bail au 30 septembre 2022.

 Un état des lieux de sortie a été réalisé le 29 septembre 2022 et ne contenait aucune indication de dégradation.

NOTE A 9 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

INFORMATIONS CONCERNANT

DES RUBRIQUES DU BILAN ACTIF

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

FRAIS DE RECHERCHE APPLIQUÉE ET DE DÉVELOPPEMENT

FONDS COMMERCIAL

NOTE B 1 : FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Décret du 29/11/83 Article 19

NÉANT

NOTE B2 : FRAIS DE RECHERCHE APPLIQUÉE ET DE DÉVELOPPEMENT

Décret du 29/11/83 Article 19

NÉANT

NOTE B3 : FONDS COMMERCIAL

Décret du 29/11/83 Article 19

Salon de Provence

Fonds de commerce exploité via un contrat de location gérance depuis le 1er juillet 1999.

Renouvelable par tacite reconduction annuellement.

Istres Vision +

Fonds de commerce exploité via un contrat de location gérance depuis le 1er août 2017.

Renouvelable d'année en année pour toute reconduction.

Vitrolles

Acquis le 30/06/2010 pour	784 479.00 €
Mali de fusion comptabilisé à la même date	(115 365.39) €
	669 113.61 €

Nîmes

Fonds de commerce désormais détenu en direct suite à la fusion par absorption de la Société HPC, propriétaire du fonds, au 31/12/2019.

Reprise aux valeurs comptables, soit pour le fonds de commerce :	210 682.26 €
Majoré d'un mali technique de fusion de :	441 098.00 €

Orange Centre commercial

Fonds de commerce exploité via un contrat de location gérance depuis le 1er octobre 2014 jusqu'au 31 août 2017 suite à rupture anticipé.

Acquisition le 02/09/2017 pour 514 574 € (+ éléments corporels).

Il existe également un droit au bail acquis le 23/07/2017 pour	10 000.00 €

Istres Centre commercial Les Cognets

Reprise fonds de commerce via rachat 100% SAS OPTIQUE MC GASNAL et TUP au profit de la SARL KRYSALIDE.

Fonds de commerce évalué de la façon suivante :

- Divers droit au bail et clause exclusivité (valeur historique)	195 134,74 €
- Mali technique de confusion (sur éléments incorporels)	2 035 831,50 €
- Remboursement partiel sur indemnité RC non inclus dans passif ayant servi de base à la valorisation de la SAS	- 14 500,00 €
TOTAL	2 021 331.50 €

Évreux Centre Ville

Fonds de commerce acquis par SARL SDLH (KRYS) 37 rue de la Harpe 27000 ÉVREUX repris par voie de fusion par absorption (valeur acquisition origine 385 503,83 € le 01/10/2002).

En outre, un fichier client Vision Plus apparait pour 20 000 €.

Tourville la Rivière

Fonds de commerce acquis par SAS PAPAILHAU Centre Commercial 76410 TOURVILLE-LA-RIVIÈRE repris par voie de fusion par absorption. La valeur d'acquisition à l'origine était de 106 714,31 € le 01/01/2006, majoré d'un mali technique de fusion de 672 154.25 € nets.

Elbeuf

Fonds de commerce acquis le 16/01/2015 pour un montant de 593 916 € (hors éléments corporels pour 76 084 €).

Provisionné à hauteur de 150 000 € au 30/09/2019.

Le Havre Coty

Fonds de commerce créé par la société et donc non valorisé (valeurs comptabilisées droit au bail).

Suite à la TUP intervenue le 01/10/2011, un mali technique de confusion apparait pour 322 589.00 €.

Il existe également un droit au bail acquis le 01/10/2000 pour 91 469.41 €.

Le Havre Mont Gaillard

Fonds de commerce acquis par la Société au travers d'une cession de parts sociales au (03/04/2015) puis de la fusion de la société ainsi détenue avec notre société (09/06/2015).

Le fonds de commerce apparait à l'actif pour sa valeur d'origine soit 0 (création) majoré d'un mali technique de fusion ou éléments incorporels de 842 375.33 €.

Alès

Fonds de commerce créé le 15 janvier 2012 et donc non valorisé au bilan.

Montélimar

Créée par la Société et donc non valorisé.

Il existe cependant un droit au bail acquis le 01/12/2016 pour 8 000 €.

Le magasin a été fermé le 31/03/2022 et le bail clos le 30/09/2022

Aubenas

Créée par la Société et donc non valorisé.

Il existe cependant un droit au bail acquis le 01/09/2017 pour 6 000 €.

Mont Saint Aignan

Création du fonds de Mont Saint Aignan par la société, non valorisé.

Les valeurs comptabilisées à l'actif sont des droits au bail (342 903 €)

Evreux "CORA"

Création du fonds de commerce d'Évreux au sein du Centre Commercial "CORA".

Les fonds commerciaux ne sont pas amortis, leur durée d'utilisation étant non limitée. Un test de dépréciation est réalisé, à chaque clôture, permettant le cas échéant de ramener la valeur nette comptable à la valeur d'utilité.

Les fonds commerciaux sont ainsi évalués à la clôture de l'exercice selon la méthode utilisée par le groupe KRYS, basée sur le chiffre d'affaires pondéré par des coefficients prenant en compte différents critères tels que la rentabilité, l'emplacement, la surface.

Au 30 septembre 2022, aucune dépréciation n'a été identifiée lors de la réalisation du test de dépréciation.

NOTE B 7 : MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES DIVERS POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

Décret du 29/11/83 Article 24-4

(5) **IMMOBILISATIONS** — DGFiP N° 2054-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **ABCD OPTIQUE SARL** — Néant ☐*

CADRE A — IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	7 455 347	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	27 587	KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	398 757	KT		KU	12 002
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers*	KV	4 013 957	KW		KX	47 942
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*	KY	34 777	KZ		LA	31 759
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	346 338	LC		LD	933
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours	LH	3 200	LI		LJ	35 128
	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	4 824 616	LO		LP	127 664
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	SG		SM		ST	
	Autres participations	SU	37 792	SV		SW	618
	Autres titres immobilisés	IP	97 801	IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières	IT	220 136	IU		IV	4 992
	TOTAL IV	LQ	345 729	LR		LS	5 610
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	12 625 692	ØH		ØJ	133 274

CADRE B — IMMOBILISATIONS		Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	8 000	LW	7 447 347	IX	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	27 587	MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	134 102	MK	276 657	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	291 197	MN	3 780 702	MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	12 665	MQ	53 871	MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	3 693	MT	343 497	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	38 329	NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IV		NG	431 647	NH	4 520 632	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations	IO		ØX	2 796	ØY	35 624	ØZ	
	Autres titres immobilisés	I1		2B	23 145	2C	64 656	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	20 367	2F	204 761	2G	
	TOTAL IV	I3		NJ	46 298	NK	305 041	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	495 945	ØL	12 273 020	ØM	

N° 2054-SD Editions Informatiques Comptables Octobre 2017

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

NOTE B 8 : AMORTISSEMENTS, MÉTHODES ET MONTANTS

Décret du 29/11/83 Article 24-2

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABCD OPTIQUE SARL — Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 799	PF		PG		PH	1 799
TOTAL I		RK	1 799	RM		RN		RO	1 799
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	18 706	PS	1 569	PT		PU	20 273
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	298 752	QA	24 553	QB	126 750	QC	196 555
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 241 492	QE	300 980	QF	281 197	QG	3 261 276
	Matériel de transport	QH	19 222	QI	13 442	QJ	5 049	QK	27 615
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	338 320	QM	6 771	QN	3 683	QO	341 409
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	3 916 492	QV	347 314	QW	416 679	QX	3 847 127
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	3 918 290	ØP	347 314	ØQ	416 679	ØR	3 849 915

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et informt. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non voté (NP + NQ + NR)	NW		Total général non voté (NS + NT + NU)	NY		Total général non voté (NW - NY)	NZ								

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

N° 2055-SD Editions informatiques Comptables 2022

NOTE B 9 : PROVISIONS MÉTHODES ET MONTANTS

Décret du 29/11/83 Article 24-2

7 **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **ABCD OPTIQUE SARL** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A	150 000	6B		6C		6D	150 000	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	44 945	6U	36 662	6V	44 945	6W	36 662	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	194 945	TY	36 662	TZ	44 945	UA	186 662	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	194 945	UB	36 662	UC	44 945	UD	186 662	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	36 662	UF	44 945			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

N° 2056-SD Editions informatiques Comptables 2022

NOTE B 10 : ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

8 **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE***

DGFiP N° 2057-SD **2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABCD OPTIQUE SARL — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	35 296	UM	35 296	UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	204 761	UV	1 103	UW	203 658
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	118 380				118 380
	Autres créances clients	UX	188 455		188 455		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	22 068		22 068		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	20 789		20 789		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	1 426		1 426		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	281 690		281 690		
	Charges constatées d'avance	VS	29 936		29 936		
	TOTAUX	VT	902 800	VU	580 762	VV	322 038
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	630				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7V				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	6 249	6 249		
	à plus d' 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 931 008	1 931 008		
Personnel et comptes rattachés		8C	337 210	337 210		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	261 858	261 858		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	105 825	105 825		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	18 954	18 954		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	246 873	246 873		
Groupe et associés (2)		VI	4 710 319	4 710 319		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 091	5 091		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VV	7 623 386	VZ 7 623 386		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	4 789 218	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD		

N° 2057-SD Editions Informatiques Comptables 2022

NOTE C 2 : DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Décret du 29/11/83 Article 24-8

Néant

NOTE C 3 : COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Décret du 29/11/83 Article 24-12

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
1 -Actions/parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	100	11 000 €
2 - Actions/parts sociales émises pendant l'exercice		
2bis – Élévation valeur nominale pendant l'exercice (via incorporation compte courant)		
3 - Actions/parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions/parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	100	11 000 €

NOTE C 7 : VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Total au 01/10/2021	Augmentation	Diminution	Affectation Résultat N-1	Solde au 30/09/2022
Capital social	1 100 000	0	0		1 100 000
Prime d'émission	0	0	0		0
Réserve légale	1 500.01			95 813.77	97 313.78
Subvention investissement	5 544.33		- 2 550.00		2 994.33
Report à nouveau créditeur	1 561 406.25			1 820 461.65	3 381 867.90
Résultat exercice précédent	1 916 275.42	+ 296 298.65		- 1 916 275.42	+ 296 298.65
Total situation nette	**4 584 726.01**	**+ 296 298.65**	**- 2 550.00**	**0**	**4 878 474.66**
Total capitaux propres	**4 584 726.01**				**4 878 474.66**
Capitaux propres / capital social	416.80 %				443.50 %
Réserve légale / capital social	0.14 %				8.85 %

INFORMATIONS CONCERNANT DES

RUBRIQUES DU BILAN ACTIF ET PASSIF

NOTE D 1 : PRODUITS A RECEVOIR

Décret du 29/11/83 Article 23

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
- Créances rattachées à des participations	618.00 €
- Fournisseurs avoirs à recevoir	129 064.80 €
- Clients factures à établir	
- État-Produit à recevoir	20 789.00 €
- Autres créances	3 300.00 €
TOTAL	**153 771.80 €**

NOTE D 1 BIS : MONTANTS DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

- Charges constatées d'avance d'exploitation	29 935.90 €
- Charges constatées d'avance financières	
- Charges constatées d'avance exceptionnelles	
TOTAL	**29 935.90 €**

NOTE D 2 : CHARGES A PAYER

Décret du 29/11/83 Article 23

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
- Emprunts et dettes financières	3 400.00 €
- Fournisseurs	34 739.97 €
- Personnel, dettes fiscales et sociales	170 565.00 €
- Organismes sociaux	131 426.69 €
- Dettes fiscales	18 954.00 €
- Associés	
- Fournisseurs sur immobilisations	
TOTAL	**359 085.66 €**

INFORMATIONS CONCERNANT DES

RUBRIQUES DE CHARGES

NOTE E 1 : CRÉDIT BAIL

Décret du 29/11/83 Article 53

Néant

NOTE E 3 – RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Décret du 29/11/83 Article 24-18

Information non communiquée car confidentielle.

NOTE E 4 – EFFECTIF MOYEN

Décret du 29/11/83 Article 24-22

La situation de l'effectif au cours de l'exercice se présente comme suit :

	Salariés de l'entreprise	**Salariés mis à disposition**	**Totaux**
Cadres	20		20
Agents de maitrise	10		10
Employés et apprentis	53		53
Ouvriers	2		2
TOTAUX	**85**		**85**

NOTE E 5 : MONTANT DES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Code de Commerce article 123-198 9

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au compte de résultat de la société ABCD OPTIQUE au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élèvent à 15 993 €, au titre de la certification des comptes.

NOTE E 6 : DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

DGFiP N° 2053-SD 2022
ANNEXE

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise ABCD OPTIQUE SARL

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cession / Rebut au 30/09/2022 corporel	7 352	
Cession / Rebut au 30/09/2022 corporel	7 616	
Cession / Rebut au 30/09/2022 financier	25 032	
Cession / Rebut au 30/09/2022 financier	15 200	
Cession / Rebut au 30/09/2022 incorporel	8 000	
DAP au 30/09/2022	55 807	
DETAIL PAS JANV COMPENS IS	106	
IND IT 5/20-9/21 SOCO19000582		5 711
IND IT 8/20-9-21 SOCO 1900579		5 711
IND IT 9/20-9/21 SOCO 91427620		7 030
INDEM ASS DCBD CC 270K_ MG SUP		13 903
INT IT 8/20-8/21 SOCO 91508310		25 147
Pris de cession immo corporelle		8 333
Prix de cession immo corporelle		2 200
Prix de cession immo financière		15 200
QP SUBV RAPPORTEE AU RESULTAT		2 550
Regul indemni DC	2 624	
prix de cession immo financière		25 032
TOTAL	121 737	110 817

N° 2053-SD Editions Informatiques Comptables

INFORMATIONS CONCERNANT

UNIQUEMENT DES ENGAGEMENTS

NOTE H 1 : ENGAGEMENTS FINANCIERS

Décret du 29/11/83 Article 24-9 et 24-16

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Caution solidaire Garant : ABCD SERVICES	240 000.00 €
TOTAL	**240 000.00 €**

INFORMATIONS CONCERNANT

UNIQUEMENT DES ENGAGEMENTS

NOTE H 2 : ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

La méthode utilisée est la suivante :

- Augmentation annuelle des salaires constante de 1% pour l'ensemble du personnel
- Taux d'actualisation de 3,70%
- Départ en retraite prévu pour tous à 62 ans
- Taux de rotation du personnel de 1%
- Départ à l'initiative du salarié
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TV88/90
- La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective.
- Taux de charges sociales retenu : 40 %

Montant du passif social : 182 107 € (dette actuarielle) au 30/09/2022

ABCD OPTIQUE
Société à responsabilité limitée au capital de 1 100 000 euros
Siège social : 181 Boulevard de la République
13300 SALON DE PROVENCE
423 317 379 RCS SALON DE PROVENCE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 29 MARS 2023

PROJET DE DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 296 298,65 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice	296 298,65 euros
A la réserve légale pour la doter au maximum	12 686,22 euros
Le solde	283 612,43 euros
En totalité au compte "Report à nouveau" Dont le solde ressort ainsi à 3 665 480,33 euros.	283 612,43 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 4 878 475 euros pour un capital de 1 100 000 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Ce projet de décision est adopté par l'associée unique.

Certifié conforme
La Gérance

Anne CRISTINI-DESIR

Certified by yousign

SARL ABCD OPTIQUE

181, Boulevard de la République

13300 SALON DE PROVENCE

ANNEXE

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels et concerne le bilan clos le 30 Septembre 2022 afférent à l'exercice du 1er Octobre 2021 au 30 Septembre 2022 couvrant une période de 12 mois.

Le total de ce bilan est de 12 501 860.45 € et le résultat dégagé est un bénéfice de 296 298.65 €.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

A.C.

SARL ABCD OPTIQUE

181, Boulevard de la République

13300 SALON DE PROVENCE **BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2022**

R.C.S. SALON DE PROVENCE 423 317 379

S O M M A I R E

OBJET DE L'INFORMATION	INFORMATIONS		
	Produites	*Non produites*	
	Note n°	*N/S*	*N/A*
A) D'ORDRE GÉNÉRAL			
1. Règles et méthodes comptables	A 1		
2. Dérogations aux principes comptables			X
3. Informations lorsque l'application d'une prescription ne suffit pas pour donner une image fidèle			X
4. Circonstances qui empêchent de comparer certains postes			X
5. Changements de méthodes d'évaluation ou de présentation			X
6. Consolidation			X
7. Autres informations d'importance significative	A 7		
8. Intégration fiscale			X
9. Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice	A 9		
B) CONCERNANT DES RUBRIQUES DU BILAN ACTIF			
1. Frais d'établissement			X
2. Frais de recherche appliquée et de développement			X
3. Fonds commercial	B 3		
4. Intérêts immobilisés			X
5. Intérêts sur éléments de l'actif circulant			X
7. Mouvement de l'actif immobilisé - Tableau 2054	B 7		
8. État des amortissements - Tableau 2055	B 8		
9 État des provisions - Tableau 2056	B 9		
10. État des créances et des dettes – Tableau 2057	B 10		
11. Liste des filiales et participations			X

12. Avance aux dirigeants sociaux			X
	Produites	***Non produites***	
	Note n°	***N/S***	***N/A***
C) <u>CONCERNANT DES RUBRIQUES DU BILAN PASSIF</u>			
1. Partie de la réserve de réévaluation incorporée au capital			X
2. Dettes garanties par des sûretés réelles	C 2		
3. Composition du capital social	C 3		
4. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires			X
5. Accroissement et allègements de la dette future d'impôt			X
6. Obligations convertibles			X
7. Variation des capitaux propres	C 7		
D) <u>CONCERNANT DES RUBRIQUES DU BILAN ACTIF ET DU PASSIF</u>			
1. Produits à recevoir	D 1		
2. Charges à payer	D 2		
3. Charges et Produits constatés d'avance			X
4. Charges à répartir sur plusieurs exercices			X
5. Écarts de conversion			X
6. État des échéances des créances et des dettes	Voir B 10		
7. Éléments relevant de plusieurs postes du bilan			X
E) <u>CONCERNANT DES RUBRIQUES DE CHARGES</u>			
1. Crédit Bail (note simplifiée)			X
2. Crédit Bail (note complète)			X
3. Rémunération des dirigeants	E 3		
4. Effectif moyen	E 4		
5. Montant honoraires commissaire aux comptes	E 5		
6. Détail des produits et charges exceptionnelles	E 6		
F) <u>CONCERNANT DES RUBRIQUES DE PRODUITES</u>			
1. Reprise exceptionnelle d'amortissements			X

	Produites	Non Produites	
	Note n°	N/S	N/A
G) CONCERNANT DES RUBRIQUES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT			
1.Réévaluation			X
H) CONCERNANT UNIQUEMENT DES ENGAGEMENTS			
1. Engagements financiers	H 1		
2. Engagements en matière de pension et retraites	H 2		
3. Parts bénéficiaires émises d'avance			X
4. Droit individuel à la formation			X

NS : Non significatif

NA : Non applicable

A - INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

NOTE A 1 : REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Code de Commerce, du Plan Comptable Général et des différents règlements du Comité de la Règlementation Comptable et des textes pris pour leur application.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

La société mère ABCD SERVICES consolide les comptes de la société ABCD OPTIQUE.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Cf. note B3

b) Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue (sauf rachat matériel ou fin de crédit bail) :

- logiciel : 1 an – 3 ans
- installations techniques : 5 ans – 7 ans – 8 ans -10 ans – 15 ans – 20 ans
- matériel et outillage : 3 ans - 4 ans – 5 ans
- matériel de bureau et mobilier : 3 ans – 5 ans – 8 ans – 10 ans

c) <u>Les stocks sont évalués</u> suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré après remise fournisseurs et après remises GUILDE (hors remise aléatoire).

Une provision pour dépréciation des stocks est égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

<u>d) Créances</u>

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Un ajustement est effectué en fin d'exercice afin que les montants figurant à l'actif correspondent exactement avec les états des magasins, états retraités si besoin est, pour pouvoir être comparés aux soldes comptables.

Les créances irrécouvrables sont traitées indépendamment.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTE A 7 : AUTRES INFORMATIONS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE

a) Suite à la réorganisation capitalistique de la société mère ABCD SERVICES intervenue en avril 2022, il a été décidé de remonter l'ensemble de la dette de ABCD OPTIQUE sur sa société mère.

En ce sens les emprunts précédemment contractés et les garanties assorties ont été totalement soldés sur l'exercice.

b) Sur l'exercice 2022, le groupe a décidé de fermer le magasin situé sur Montélimar.

Cette fermeture a eu lieu courant mars 2022. A titre d'information le chiffre d'affaires dégagé par le magasin en 2022 s'établit à 73 K€ contre 218 K€ au 30 septembre 2021.

Le bail avait été signé le 27 septembre 2016 pour une durée de 9 années du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2025.

Un acte de « congé par le preneur » a été signé afin que ABCD OPTIQUE puisse mettre fin au bail au 30 septembre 2022.

Un état des lieux de sortie a été réalisé le 29 septembre 2022 et ne contenait aucune indication de dégradation.

NOTE A 9 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

INFORMATIONS CONCERNANT

DES RUBRIQUES DU BILAN ACTIF

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

FRAIS DE RECHERCHE APPLIQUÉE ET DE DÉVELOPPEMENT

FONDS COMMERCIAL

NOTE B 1 : FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Décret du 29/11/83 Article 19

NÉANT

NOTE B2 : FRAIS DE RECHERCHE APPLIQUÉE ET DE DÉVELOPPEMENT

Décret du 29/11/83 Article 19

NÉANT

NOTE B3 : FONDS COMMERCIAL

Décret du 29/11/83 Article 19

Salon de Provence

Fonds de commerce exploité via un contrat de location gérance depuis le 1er juillet 1999.

Renouvelable par tacite reconduction annuellement.

Istres Vision +

Fonds de commerce exploité via un contrat de location gérance depuis le 1er août 2017.

Renouvelable d'année en année pour toute reconduction.

A.C.

Vitrolles

Acquis le 30/06/2010 pour	784 479.00 €
Mali de fusion comptabilisé à la même date	(115 365.39) €
	669 113.61 €

Nîmes

Fonds de commerce désormais détenu en direct suite à la fusion par absorption de la Société HPC, propriétaire du fonds, au 31/12/2019.

Reprise aux valeurs comptables, soit pour le fonds de commerce :	210 682.26 €
Majoré d'un mali technique de fusion de :	441 098.00 €

Orange Centre commercial

Fonds de commerce exploité via un contrat de location gérance depuis le 1er octobre 2014 jusqu'au 31 août 2017 suite à rupture anticipé.

Acquisition le 02/09/2017 pour 514 574 € (+ éléments corporels).

Il existe également un droit au bail acquis le 23/07/2017 pour	10 000.00 €

Istres Centre commercial Les Cognets

Reprise fonds de commerce via rachat 100% SAS OPTIQUE MC GASNAL et TUP au profit de la SARL KRYSALIDE.

Fonds de commerce évalué de la façon suivante :

- Divers droit au bail et clause exclusivité (valeur historique)	195 134,74 €
- Mali technique de confusion (sur éléments incorporels)	2 035 831,50 €
- Remboursement partiel sur indemnité RC non inclus dans passif ayant servi de base à la valorisation de la SAS	- 14 500,00 €
TOTAL	2 021 331.50 €

Évreux Centre Ville

Fonds de commerce acquis par SARL SDLH (KRYS) 37 rue de la Harpe 27000 ÉVREUX repris par voie de fusion par absorption (valeur acquisition origine 385 503,83 € le 01/10/2002).

En outre, un fichier client Vision Plus apparait pour 20 000 €.

Tourville la Rivière

Fonds de commerce acquis par SAS PAPAILHAU Centre Commercial 76410 TOURVILLE-LA-RIVIÈRE repris par voie de fusion par absorption. La valeur d'acquisition à l'origine était de 106 714,31 € le 01/01/2006, majoré d'un mali technique de fusion de 672 154.25 € nets.

Elbeuf

Fonds de commerce acquis le 16/01/2015 pour un montant de 593 916 € (hors éléments corporels pour 76 084 €).

Provisionné à hauteur de 150 000 € au 30/09/2019.

Le Havre Coty

Fonds de commerce créé par la société et donc non valorisé (valeurs comptabilisées droit au bail).

Suite à la TUP intervenue le 01/10/2011, un mali technique de confusion apparait pour 322 589.00 €.

Il existe également un droit au bail acquis le 01/10/2000 pour 91 469.41 €.

Le Havre Mont Gaillard

Fonds de commerce acquis par la Société au travers d'une cession de parts sociales au (03/04/2015) puis de la fusion de la société ainsi détenue avec notre société (09/06/2015).

Le fonds de commerce apparait à l'actif pour sa valeur d'origine soit 0 (création) majoré d'un mali technique de fusion ou éléments incorporels de 842 375.33 €.

Alès

Fonds de commerce créé le 15 janvier 2012 et donc non valorisé au bilan.

Montélimar

Créée par la Société et donc non valorisé.

Il existe cependant un droit au bail acquis le 01/12/2016 pour 8 000 €.

Le magasin a été fermé le 31/03/2022 et le bail clos le 30/09/2022

Aubenas

Créée par la Société et donc non valorisé.

Il existe cependant un droit au bail acquis le 01/09/2017 pour 6 000 €.

Mont Saint Aignan

Création du fonds de Mont Saint Aignan par la société, non valorisé.

Les valeurs comptabilisées à l'actif sont des droits au bail (342 903 €)

Evreux "CORA"

Création du fonds de commerce d'Évreux au sein du Centre Commercial "CORA".

Les fonds commerciaux ne sont pas amortis, leur durée d'utilisation étant non limitée. Un test de dépréciation est réalisé, à chaque clôture, permettant le cas échéant de ramener la valeur nette comptable à la valeur d'utilité.

Les fonds commerciaux sont ainsi évalués à la clôture de l'exercice selon la méthode utilisée par le groupe KRYS, basée sur le chiffre d'affaires pondéré par des coefficients prenant en compte différents critères tels que la rentabilité, l'emplacement, la surface.

Au 30 septembre 2022, aucune dépréciation n'a été identifiée lors de la réalisation du test de dépréciation.

NOTE B 7 : MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES DIVERS POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

Décret du 29/11/83 Article 24-4

(5) **IMMOBILISATIONS** — DGFiP N° 2054-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **ABCD OPTIQUE SARL** — Néant ☐*

CADRE A — IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	7 455 347	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	27 587	KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	398 757	KT		KU	12 002
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers*	KV	4 013 957	KW		KX	47 942
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*	KY	34 777	KZ		LA	31 759
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	346 330	LC		LD	933
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours	LH	3 200	LI		LJ	35 128
	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	4 824 616	LO		LP	127 664
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	SG		SM		ST	
	Autres participations	SU	37 792	SV		SW	618
	Autres titres immobilisés	IP	97 801	IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières	IT	220 136	IU		IV	4 992
	TOTAL IV	LQ	345 729	LR		LS	5 610
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	12 625 692	ØH		ØJ	133 274

CADRE B — IMMOBILISATIONS		Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	8 000	LW	7 447 347	IX	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	27 587	MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	134 102	MK	276 657	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	291 197	MN	3 780 702	MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	12 665	MQ	53 871	MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	3 693	MT	343 497	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	38 329	NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IV		NG	431 647	NH	4 520 632	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations	IO		ØX	2 796	ØY	35 624	ØZ	
	Autres titres immobilisés	I1		2B	23 145	2C	64 656	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	20 367	2F	204 761	2G	
	TOTAL IV	I3		NJ	46 298	NK	305 041	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	495 945	ØL	12 273 020	ØM	

N° 2054-SD Editions Informatiques Comptables Octobre 2017

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

A.C.

NOTE B 8 : AMORTISSEMENTS, MÉTHODES ET MONTANTS

Décret du 29/11/83 Article 24-2

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABCD OPTIQUE SARL — Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 799	PF		PG		PH	1 799	
TOTAL I		RK	1 799	RM		RN		RO	1 799	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR	18 706	PS	1 569	PT		PU	20 273	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	298 752	QA	24 553	QB	126 750	QC	196 555	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 241 492	QE	300 980	QF	281 197	QG	3 261 276	
	Matériel de transport	QH	19 222	QI	13 442	QJ	5 049	QK	27 615	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	338 320	QM	6 771	QN	3 683	QO	341 409	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	3 916 492	QV	347 314	QW	416 679	QX	3 847 127	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	3 918 290	ØP	347 314	ØQ	416 679	ØR	3 849 915	

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et informt. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP + NQ + NR) : NW — Total général non ventilé (NS + NT + NU) : NY — Total général non ventilé (NW - NY) : NZ

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

N° 2055-SD Edition informatique Comptables 2022

A.C.

NOTE B 9 : PROVISIONS MÉTHODES ET MONTANTS

Décret du 29/11/83 Article 24-2

7 **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **ABCD OPTIQUE SARL** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A	150 000	6B		6C		6D	150 000	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	44 945	6U	36 662	6V	44 945	6W	36 662	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	194 945	TY	36 662	TZ	44 945	UA	186 662	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	194 945	UB	36 662	UC	44 945	UD	186 662	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	36 662	UF	44 945			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

N° 2056-SD Editions informatiques Comptables 2022

A.C.

NOTE B 10 : ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

8 **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE***

DGFiP N° 2057-SD **2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABCD OPTIQUE SARL — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	35 296	UM	35 296	UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	204 761	UV	1 103	UW	203 658
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	118 380				118 380
	Autres créances clients	UX	188 455		188 455		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	22 068		22 068		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	20 789		20 789		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	1 426		1 426		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	281 690		281 690		
	Charges constatées d'avance	VS	29 936		29 936		
	TOTAUX	VT	902 800	VU	580 762	VV	322 038
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	630				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7V				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	6 249	6 249		
	à plus d' 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 931 008	1 931 008		
Personnel et comptes rattachés		8C	337 210	337 210		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	261 858	261 858		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	105 825	105 825		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	18 954	18 954		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	246 873	246 873		
Groupe et associés (2)		VI	4 710 319	4 710 319		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 091	5 091		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VV	7 623 386	VZ 7 623 386		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	4 789 218	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD		

N° 2057-SD Editions Informatiques Comptables 2022

A.C.

NOTE C 2 : DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Décret du 29/11/83 Article 24-8

Néant

NOTE C 3 : COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Décret du 29/11/83 Article 24-12

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
1 -Actions/parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	100	11 000 €
2 - Actions/parts sociales émises pendant l'exercice		
2bis – Élévation valeur nominale pendant l'exercice (via incorporation compte courant)		
3 - Actions/parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions/parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	100	11 000 €

A.C.

NOTE C 7 : VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Total au 01/10/2021	Augmentation	Diminution	Affectation Résultat N-1	Solde au 30/09/2022
Capital social	1 100 000	0	0		1 100 000
Prime d'émission	0	0	0		0
Réserve légale	1 500.01			95 813.77	97 313.78
Subvention investissement	5 544.33		- 2 550.00		2 994.33
Report à nouveau créditeur	1 561 406.25			1 820 461.65	3 381 867.90
Résultat exercice précédent	1 916 275.42	+ 296 298.65		- 1 916 275.42	+ 296 298.65
Total situation nette	**4 584 726.01**	**+ 296 298.65**	**- 2 550.00**	**0**	**4 878 474.66**
Total capitaux propres	**4 584 726.01**				**4 878 474.66**
Capitaux propres / capital social	416.80 %				443.50 %
Réserve légale / capital social	0.14 %				8.85 %

A.C.

INFORMATIONS CONCERNANT DES

RUBRIQUES DU BILAN ACTIF ET PASSIF

NOTE D 1 : PRODUITS A RECEVOIR

Décret du 29/11/83 Article 23

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
- Créances rattachées à des participations	618.00 €
- Fournisseurs avoirs à recevoir	129 064.80 €
- Clients factures à établir	
- État-Produit à recevoir	20 789.00 €
- Autres créances	3 300.00 €
TOTAL	**153 771.80 €**

NOTE D 1 BIS : MONTANTS DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

- Charges constatées d'avance d'exploitation	29 935.90 €
- Charges constatées d'avance financières	
- Charges constatées d'avance exceptionnelles	
TOTAL	**29 935.90 €**

A.C.

NOTE D 2 : CHARGES A PAYER

Décret du 29/11/83 Article 23

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
- Emprunts et dettes financières	3 400.00 €
- Fournisseurs	34 739.97 €
- Personnel, dettes fiscales et sociales	170 565.00 €
- Organismes sociaux	131 426.69 €
- Dettes fiscales	18 954.00 €
- Associés	
- Fournisseurs sur immobilisations	
TOTAL	**359 085.66 €**

A.C.

INFORMATIONS CONCERNANT DES

RUBRIQUES DE CHARGES

NOTE E 1 : CRÉDIT BAIL

Décret du 29/11/83 Article 53

Néant

NOTE E 3 – RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Décret du 29/11/83 Article 24-18

Information non communiquée car confidentielle.

NOTE E 4 – EFFECTIF MOYEN

Décret du 29/11/83 Article 24-22

La situation de l'effectif au cours de l'exercice se présente comme suit :

	Salariés de l'entreprise	**Salariés mis à disposition**	**Totaux**
Cadres	20		20
Agents de maitrise	10		10
Employés et apprentis	53		53
Ouvriers	2		2
TOTAUX	**85**		**85**

A.C.

NOTE E 5 : MONTANT DES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Code de Commerce article 123-198 9

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au compte de résultat de la société ABCD OPTIQUE au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élèvent à 15 993 €, au titre de la certification des comptes.

NOTE E 6 : DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

DGFiP N° 2053-SD 2022
ANNEXE

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise ABCD OPTIQUE SARL

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cession / Rebut au 30/09/2022 corporel	7 352	
Cession / Rebut au 30/09/2022 corporel	7 616	
Cession / Rebut au 30/09/2022 financier	25 032	
Cession / Rebut au 30/09/2022 financier	15 200	
Cession / Rebut au 30/09/2022 incorporel	8 000	
DAP au 30/09/2022	55 807	
DETAIL PAS JANV COMPENS IS	106	
IND IT 5/20-9/21 SOCO19000582		5 711
IND IT 8/20-9-21 SOCO 1900579		5 711
IND IT 9/20-9/21 SOCO 91427620		7 030
INDEM ASS DCBD CC 270K_ MG SUP		13 903
INT IT 8/20-8/21 SOCO 91508310		25 147
Pris de cession immo corporelle		8 333
Prix de cession immo corporelle		2 200
Prix de cession immo financière		15 200
QP SUBV RAPPORTEE AU RESULTAT		2 550
Regul indemni DC	2 624	
prix de cession immo financière		25 032
TOTAL	121 737	110 817

N° 2053-SD Editions Informatiques Comptables

A.C.

INFORMATIONS CONCERNANT

UNIQUEMENT DES ENGAGEMENTS

NOTE H 1 : ENGAGEMENTS FINANCIERS

Décret du 29/11/83 Article 24-9 et 24-16

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Caution solidaire Garant : ABCD SERVICES	240 000.00 €
TOTAL	**240 000.00 €**

A.C.

INFORMATIONS CONCERNANT

UNIQUEMENT DES ENGAGEMENTS

NOTE H 2 : ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

La méthode utilisée est la suivante :

- Augmentation annuelle des salaires constante de 3.7% pour l'ensemble du personnel
- Départ en retraite prévu pour tous à 62 ans
- Taux de rotation du personnel de 1%
- Départ à l'initiative du salarié
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TV88/90
- La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective.
- Taux de charges sociales retenu : 40 %

Montant du passif social : 182 107 € (dette actuarielle) au 30/09/2022

(1) **BILAN-ACTIF**

DGFiP N° 2050-SD **2022**

cerfa N° 15949 * 04

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :	ABCD OPTIQUE SARL — Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	181 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE 13300 SALON DE PROVENCE
SIRET	4 2 3 3 1 7 3 7 9 0 0 1 2 5
Durée de l'exercice en nombre de mois*	1 2 — Durée de l'exercice précédent* 1 2

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le , 30/09/2022 Net 3
		Capital souscrit non appelé **TOTAL (I)**	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 788	AG 1 788	
		Fonds commercial (1)	AH	7 445 559	AI 150 000	7 295 559
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	(2) IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP	27 587	AQ 20 273	7 313
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	276 657	AS 196 555	80 102
		Autres immobilisations corporelles	AT	4 178 060	AU 3 630 299	547 761
		Immobilisations en cours	AV	38 328	AW	38 328
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	329	CV	329
		Créances rattachées à des participations	BB	35 296	BC	35 296
		Autres titres immobilisés	BD	64 656	BE	64 656
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	204 761	BI	204 761
		TOTAL (II)	BJ	12 273 020	BK 3 998 915	8 274 104
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	1 953 545	BU	1 953 545
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	306 835	BY 36 662	270 173
		Autres créances (3)	BZ	325 972	CA	325 972
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	10 300	CE	10 300
		Disponibilités	CF	1 637 829	CG	1 637 829
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	29 936	CI	29 936
		TOTAL (III)	CJ	4 264 418	CK 36 662	4 227 756
		Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW			
		Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM			
		Écarts de conversion actif* **(VI)**	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	16 537 438	1A 4 035 577	12 501 860

Copie certifiée conforme
Anne CRISTINI-DESIR
Certified by yousign

Renvois: (1) Dont droit au bail :	450 373	(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	118 380
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

N° 2050-SD Editions Informatiques Comptables 2022

A.C.

2 **BILAN - PASSIF** avant répartition

DGFiP N° 2051-SD **2022**
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **ABCD OPTIQUE SARL** — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 100 000)	DA	1 100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	97 314
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	3 381 868
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	296 299
	Subventions d'investissement	DJ	2 994
	Provisions réglementées*	DK	
	TOTAL (I)	DL	4 878 475
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligatoires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 249
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 710 319
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 931 008
	Dettes fiscales et sociales	DY	723 847
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	246 873
	Autres dettes	EA	5 091
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	7 623 386
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 501 860

RENVOIS			
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 623 386
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 249

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

N° 2051-SD Editions Informatiques Comptables 2022

A.C.